

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 20-97-1904 REHABILITATION

n° 20-97-1904

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 97 du 01/12/1904

Date de publication
4 mai 1904

Date du numéro
1 décembre 1904

TEXTE INTÉGRAL

le conseil d'appel de

Djibouti, constitué en chambre d'accusation, a prononcé la réhabilitation du sieur Armand Jean-Baptiste, né à Salazie (Rénnien) Le 28 août 1848, employé au secrétariat général, demeurant à Djibouti.